

## Élection des conseillers régionaux

### Dates importantes

Veuillez noter que ce document n'a pas valeur juridique et ne peut être utilisé à cette fin. Les dates qui suivent sont assujetties à la *Loi d'interprétation*.

Règles	Échéanciers	Dates limites
Devenir membre du CSF	120 jours avant la date des élections	17 juin 2022
Devenir membre du CSF dans le but de poser sa candidature	80 jours avant la date des élections	27 juillet 2022
Appel aux candidatures	au moins 90 jours avant la date des élections	17 juillet 2022
Soumission des candidatures auprès du secrétaire-trésorier	au moins 75 jours avant la date des élections	2 août 2022
Envoi de la liste des candidatures aux membres	au moins 70 jours avant la date des élections	6 août 2022
Contestation de la déclaration d'un membre se présentant aux élections en tant qu'élue(e) régional	au moins 60 jours avant la date des élections	16 h 00 16 août 2022
Annonce par le secrétaire-trésorier des élues et/ou élus par acclamation	au moins 30 jours avant la date des élections	15 septembre 2022
Envoi, par le CSF, des bulletins de vote aux membres	au moins 30 jours avant la date des élections	15 septembre 2022
Élections		15 octobre 2022
Entrée en fonction des élu(e)s	Premier lundi après le 1 <sup>er</sup> novembre 2022	7 novembre 2022